RAPPORT **D'ACTIVITÉ**

2018

SYNDICAT MIXTE
POUR L'AMÉNAGEMENT
ET LA GESTION DES EAUX
DE L'AA

PRÉVENTION

DES INONDATIONS

GESTION

DES MILIEUX

AMÉLIORATION

ET TRANSMISSION DES CONNAISSANCES

SmageAa

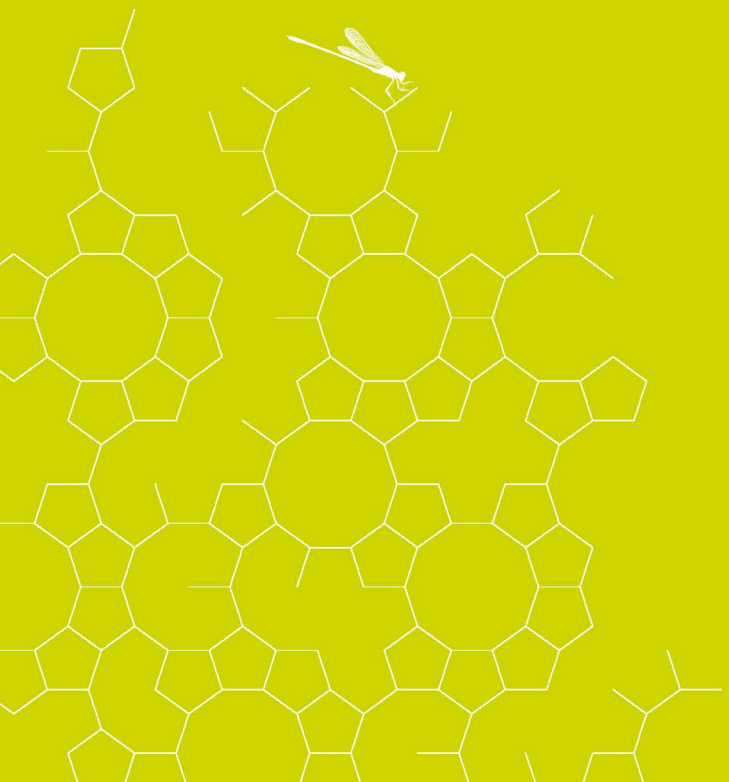

Sommaire

PRÉSENTATION DU SMAGEAA 2
Un syndicat mixte pour le bassin de l'Aa
Un territoire de compétence cohérent
De la coordination à la maîtrise d'ouvrage
Une organisation structurée

LES ACTIONS RÉALISÉES EN 2018 8

PRÉVENTION DES INONDATIONS 9
- Coordination du Programme d'Action de Prévention des Inondations
- Culture du risque (PAPI I et III)
- Mobilisation du champ d'expansion des crues (PAPI VI-1)
- Résorption des désordres locaux sur Blendecques (PAPI VI-2 et VII-3)
- Rétention en tête de bassin versant (PAPI VI-3)
- Maîtrise des ruissellements ruraux (PAPI VI-4)
- Réduction de la vulnérabilité (PAPI V-1)

GESTION DES MILIEUX 13
- Entretien pluriannuel de l'Aa et ses affluents
- Restauration des berges et protection du cours d'eau
- Rétablissement de la continuité écologique
- Reconquête de l'espace de liberté du cours d'eau
- Lutte contre le rat musqué

AMÉLIORATION ET TRANSMISSION DES CONNAISSANCES 16
- Animation de la Commission Locale de l'Eau de l'Audomarois
- Sensibilisation pédagogique
- Qualité de l'eau du marais

LES RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2018 19

Présentation du SmageAa

Un syndicat mixte pour le bassin de l'Aa

C'est suite aux inondations historiques du 1er mars 2002 que le territoire du bassin de l'Aa, à la demande du Préfet de l'époque, s'est organisé afin de gérer au mieux les eaux. Le Syndicat mixte pour l'aménagement et la gestion des eaux de l'Aa a été créé par arrêté interpréfectoral le 13 décembre 2003. Ses compétences reposent sur la mise en œuvre du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de l'Audomarois, approuvé le 31 mars 2005.

Le S.A.G.E. de l'Audomarois

Le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (S.A.G.E.) de l'Audomarois est un outil réglementaire. Il a pour vocation de planifier la gestion de l'eau sur le bassin versant de l'Aa afin de trouver le bon équilibre permettant de satisfaire les différents usages tout en préservant la ressource en eau et les milieux humides et aquatiques.
Le S.A.G.E. a été élaboré par une instance de concertation, la Commission Locale de l'Eau (C.L.E.) qui réunit des représentants des élus, des usagers et des administrations. Il a été approuvé par arrêté interpréfectoral le 31 mars 2005.
Afin d'intégrer les évolutions induites par la Loi sur l'Eau et les Milieux Aquatiques (LEMA) du 30 décembre 2006 et ses décrets d'application, ainsi que le nouveau S.D.A.G.E. Artois Picardie, le S.A.G.E. a été révisé et approuvé le 15 janvier 2013.

La mise en œuvre du S.A.G.E.

Différents maîtres d'ouvrage sont concernés par la mise en œuvre du S.A.G.E. selon leurs compétences et les territoires d'intervention. Toutefois, les acteurs locaux ont décidé de mettre en place une structure coordinatrice à l'échelle du bassin versant et pouvant assurer la maîtrise d'ouvrage de travaux d'intérêt intercommunautaire.
Le SmageAa a été installé le 13 décembre 2003.

Un territoire de compétence cohérent

Un territoire administratif

Le SmageAa est composé d'Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (E.P.C.I.) :

- Communauté d'Agglomération du **Pays de Saint-Omer**
- Communauté de Communes du **Pays de Lumbres**
- Union Syndicale d'Aménagement Hydraulique du **Nord**
- Communauté de Communes des **Hauts de Flandre**
- Communauté de Communes du **Haut Pays du Montreuillois**
- Communauté de Communes **Desvres-Samer**

Il regroupe 70 communes situées sur le bassin versant de l'Aa et du marais audomarois et concernant près de 98 000 habitants.
Les adhérents participent au budget du SmageAa proportionnellement au nombre d'habitants de leur(s) commune(s) située(s) sur le bassin versant.

Le bassin versant de l'Aa

Le territoire du SmageAa représente le bassin versant de l'Aa de ses sources à Bourthes à l'exutoire du marais audomarois à Watten, soit 665 km².
Au total, 120 km de cours d'eau forment l'Aa et ses affluents en amont du marais audomarois qui, lui, s'étale sur 3 700 ha de terres et d'eau.

Protection de berge en technique végétale – Saint-Martin d'Hardinghem

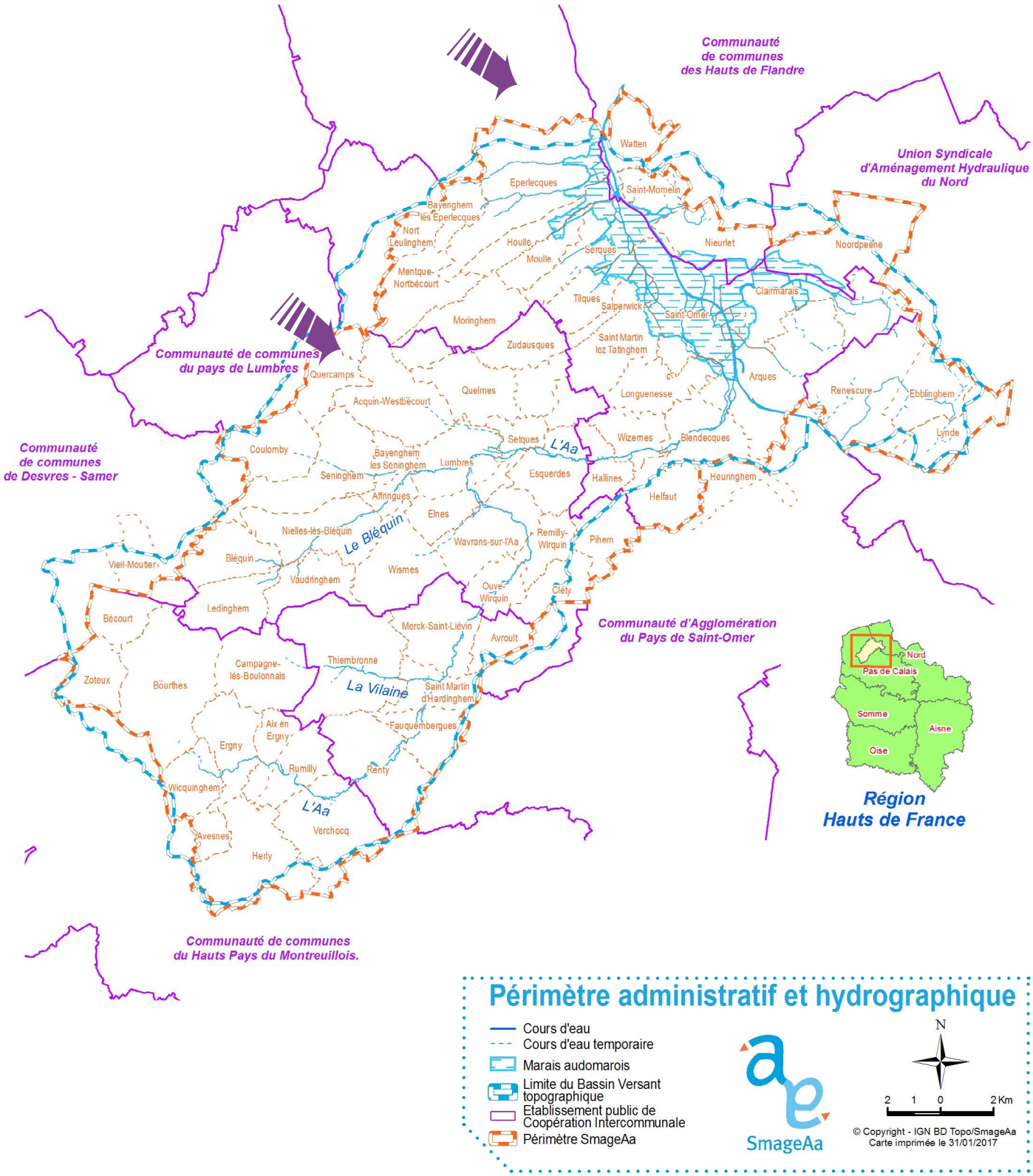
Communauté de communes des Hauts de Flandre
Union Syndicale d'Aménagement Hydraulique du Nord
Communauté de communes du pays de Lumbres
Communauté de communes de Desvres - Samer
Communauté d'Agglomération du Pays de Saint-Omer
Communauté de communes du Hauts Pays du Montreuillois.
Watten
Eperlecques
Saint-Momelin
Bayenghem lés Eperlecques
Nort Leulinghem
Houlle
Moulle
Serques
Nieurlet
Noordpeene
Mentque-Nortbécourt
Tilques
Salperwick
Saint-Omer
Clairmarais
Moringhem
Zudausques
Saint Martin lez Tatinghem
Quercamps
Arques
Quelmes
Longuenesse
Renescure
Ebblinghem
Acquin-Westbécourt
Lynde
Coulomby
Setques
L'Aa
Wizernes
Blendecques
Bayenghem les Seninghem
Lumbres
Seninghem
Esquerdes
Hallines
Heuringhem
Affringues
Helfaut
Elnes
Nielles-lès-Bléquin
Le Bléquin
Wavrans-sur-l'Aa
Remilly-Wirquin
Pihem
Bléquin
Vieil-Moutier
Wismes
Vaudringhem
Ouve-Wirquin
Cléty
Ledinghem
Bécourt
Merck-Saint-Liévin
Avroult
Campagne-lés-Boulonnais
Thiembronne
Zoteux
Bourthes
La Vilaine
Saint Martin d'Hardinghem
Aix en Ergny
Fauquembergues
Ergny
Rumilly
Renty
Wicquinghem
L'Aa
Verchocq
Avesnes
Herly
Nord
Pas de Calais
Somme
Aisne
Oise
Région Hauts de France
Périmètre administratif et hydrographique
Cours d'eau
Cours d'eau temporaire
Marais audomarois
Limite du Bassin Versant topographique
Etablissement public de Coopération Intercommunale
Périmètre SmageAa
SmageAa
N
2 1 0 2 Km
© Copyright - IGN BD Topo/SmageAa
Carte imprimée le 31/01/2017

De la coordination à la maîtrise d'ouvrage

Le SmageAa a pour objet la mise en œuvre du S.A.G.E. de l'Audomarois à l'échelle du territoire du S.A.G.E. C'est une structure coordinatrice et pouvant assurer la maîtrise d'ouvrage de travaux d'intérêt intercommunautaire.

Les compétences statutaires

L'exercice des compétences du SmageAa est subordonné à la reconnaissance de leur intérêt intercommunautaire à l'échelle du bassin de l'Aa ou à l'échelle du territoire du Syndicat mixte. Ces compétences sont les suivantes :

- Études, programmation, mise en œuvre et gestion de travaux portant sur la maîtrise des écoulements et la défense contre les inondations, la lutte contre l'érosion des sols et l'entretien des rivières.

- Études, actions d'animation, de coordination, d'expérimentation et de sensibilisation dans les domaines intéressants directement le S.A.G.E., à savoir :
  - La maîtrise des écoulements et de défense contre les inondations ;
  - La maîtrise de la pollution ;
  - L'harmonisation de l'exploitation et la prévention des pollutions de la ressource en eau ;
  - La restauration et la valorisation des écosystèmes aquatiques et des zones humides.

- Suivi et évaluation de la mise en œuvre du S.A.G.E.

Les missions actuelles

Les actions du SmageAa sont aujourd'hui regroupées en trois grands axes :

- **LA PRÉVENTION DES INONDATIONS** qui reprend les actions portées par le SmageAa au travers du Programme d'Action de Prévention des Inondations, le PAPI ;

- **LA GESTION DES MILIEUX** avec le plan de gestion de l'Aa et ses affluents ;

- **L'AMÉLIORATION ET LA TRANSMISSION DES CONNAISSANCES** notamment ce qui est porté sous l'égide de la Commission Locale de l'Eau de l'Audomarois et au sein de la Maison du Papier.

Enfin, les techniciens sont amenés à intervenir sur d'autres projets plus ponctuels, notamment ceux concernant le marais audomarois, et qui peuvent se rapprocher de l'un ou l'autre des grands axes.

Une organisation structurée

Son comité syndical

Le Syndicat est administré par un comité syndical constitué de 24 membres.
Il élit parmi ses membres un bureau composé : d'un président, Christian DENIS ; de trois vice présidents, Mathieu PRUVOST, Alain MEQUIGNON et Daniel DESCHODT ; et d'un membre délégué, Jean-Michel BOUHIN.

LES MEMBRES DU COMITÉ SYNDICAL

(mandat 2014-2020)

Titulaires *Suppléants*

Communauté d'Agglomération DU PAYS DE SAINT-OMER

Christian DENIS
Jean FOUQUE
Jean-Claude DISSAUX
Alain MASSEZ
Jean-Michel BOUHIN
Jean-Pierre LECLERCQ
Michel PREVOST
Rachid BEN AMOR
Patrick BEDAGUE
Daisy COUSIN
Bertrand PRUVOST
Alain MEQUIGNON
Alexandre SANNIER
Jean-Marc BOURGEOIS
Frédéric SABLON
Bertrand PETIT
Roger WINOCK
Roger DUSAUTOIR
Jean-Marie SAISON
Laurent DENIS
Marie LEFEBVRE
Christophe CORNETTE
Patrick CUVELLIER
Marie-Françoise CARON
Christophe GRARE
Daniel MARQUANT

Communauté de communes DU PAYS DE LUMBRES

Mathieu PRUVOST
José BOUFFART
Jean-Luc HOCHART
Julien DELANNOY
Marc BRUGGEMAN
Marc GARENAUX
André DUWAT
Régis LANCE

Union Syndicale d'aménagement HYDRAULIQUE DU NORD

Christian DELASSUS
Marie-André BECKAERT
Jérôme VERMERSCH
Sandrine KEIGNAERT

Communauté de communes DU HAUT PAYS DU MONTREUILLOIS

Josse NEMPONT
Bernard HIBON
Guy DELPLANQUE
David GILLET

Communauté de communes DES HAUTS DE FLANDRE

Daniel DESCHODT
Dominique MARQUIS
Régis VERBEKE
Jean-Pierre BAUDENS

Communauté de communes DESVRES-SAMER

Thierry CAZIN
Philippe CLABAUT

L'ÉQUIPE DU SMAGEAA

Directrice
Agnès BOUTEL

Animatrice de la CLE
Laurence CASTILLON

Responsable de projet Milieux
François-Xavier BRACQ

Animateur agricole
Vincent PRETRE

Responsable de projet Prévention des inondations
Pierre BRUSSON

Responsable administrative et financière
Mélanie REGNIER

Animatrice pédagogique
Catherine BERNARD

Chef d'équipe rivière
Frédéric NURIT

Chargée de projet Risques inondation
Marion THYS

Agent d'entretien des locaux
Sophie BULTEL

Animatrice pédagogique
Isabelle FASQUELLE

Cantonniers de rivière
Eddy FOURNIER
Fabrice LEU
Ludovic MARQUIS

Une équipe constituée de onze personnes à temps plein, deux personnes à mi-temps et de une personne à temps non complet.

Les actions réalisées en 2018

1. PRÉVENTION DES INONDATIONS

1.1 Coordination du Programme d'Action de Prévention des Inondations
1.2 Culture du risque (PAPI I et III)
1.3 Mobilisation du champ d'expansion des crues (PAPI VI-1)
1.4 Résorption des désordres locaux sur Blendecques (PAPI VI-2 et VII-3)
1.5 Rétention en tête de bassin versant (PAPI VI-3)
1.6 Maîtrise des ruissellements ruraux (PAPI VI-4)

2. GESTION DES MILIEUX

2.1 Entretien pluriannuel de l'Aa et ses affluents
2.2 Restauration des berges et protection du cours d'eau
2.3 Rétablissement de la continuité écologique
2.4 Reconquête de l'espace de liberté du cours d'eau
2.5 Lutte contre le rat musqué

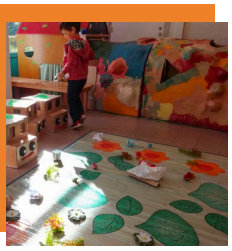

3. AMÉLIORATION ET TRANSMISSION DES CONNAISSANCES

3.1 Animation de la Commission Locale de l'Eau de l'Audomarois
3.2 Sensibilisation pédagogique
3.3 Qualité de l'eau du marais

Outre les grands domaines d'intervention développés ci-après, le SmageAa a poursuivi l'étude destinée à clarifier l'organisation de la compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) sur son territoire et à mettre en adéquation ses statuts avec cette nouvelle compétence des EPCI (au 1er janvier 2018). Cette étude est mutualisée avec le SYMVAHEM (Syndicat Mixte de la Vallée de la Hem) et implique fortement les EPCI concernés.

Bureaux d'étude : SEPIA (Paris – 75), IREEDD (Montpellier – 34), SELARL Paillat Conti & Bory (Lyon – 69)
Financements : Agence de l'Eau Artois Picardie

Tous les montants sont indiqués en €TTC.

1 PRÉVENTION DES INONDATIONS

Action phare du SmageAa, la prévention des inondations est développée autour de différents axes complémentaires. C'est une grande partie des actions de GEMAPI, gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations, du territoire qui est mise en œuvre par le SmageAa, soit en maitrise d'ouvrage directe, soit par mandat des intercommunalités (cf. 1.4, 1.5 et 1.6).

2018 a vu la réalisation de nombreux travaux. Quatre sites du programme de mobilisation du champ d'expansion ont été créés au cours d'un été très sec qui a facilité les travaux.

Les travaux ont aussi bien avancé sur le projet de rétention en tête de bassin versant. La seconde tranche est terminée.

De même en matière de lutte contre le ruissellement et l'érosion des sols, les réalisations d'hydraulique douce se font maintenant en parallèle sur deux secteurs, Haut Pays du Montreuillois et Pays de Lumbres.

La préparation des travaux de protection du centre-ville de Blendecques a débuté avec les premiers diagnostics archéologiques. Pendant ce temps, la procédure administrative a été lancée.

Par ailleurs, la communication sur le programme de réduction de la vulnérabilité du bâti a été largement renforcée et le nombre de diagnostics réalisés a été beaucoup plus important cette année.

Enfin la sensibilisation au risque, notamment à destination des collégiens, et l'accompagnement des communes pour leurs outils réglementaires PCS et DICRIM se poursuivent.

1.1 Coordination du Programme d'Action de Prévention des Inondations

RÉFÉRENCE AU S.A.G.E.
- Objectif général IV. *Gestion de l'espace et des écoulements*

OBJECTIFS
- Limiter les conséquences des crues par un ensemble d'actions complémentaires à l'échelle du bassin versant.
- Assurer la mise en œuvre effective du programme proposé.

RÉALISÉ EN 2018
- Comité de pilotage du PAPI le 22 novembre 2018
- Conventionnement avec la CAPSO pour la maitrise d'ouvrage déléguée de la définition de ses systèmes d'endiguement

DÉPENSES 2018
- Animation

FINANCEMENTS
- Animation : État

À VENIR
- La faisabilité et l'opportunité d'installer un réseau de surveillance ou un système d'alerte seront étudiées.
- Les systèmes d'endiguement de la CAPSO seront définis.
- Les suites à donner au PAPI en cours seront étudiées.

1.2 Culture du risque (PAPI I et III)

RÉFÉRENCE AU S.A.G.E.
- Objectif général IV. *Gestion de l'espace et des écoulements*
- Objectif 12 : *Connaissance et prévention de la vulnérabilité*

OBJECTIFS
- Instituer la culture du risque.
- Avoir les outils pour agir au mieux en cas de crise.

RÉALISÉ EN 2018
- Actions pédagogiques de sensibilisation au risque inondation avec les collèges (12 classes en 2018, 23 interventions) (PAPI I-3)
- Création et test d'une animation pédagogique sur le risque inondation incluse au catalogue de la Maison du Papier
- Analyse du vécu des inondations par les habitants du marais audomarois (PAPI I-6) : recherche et rédaction de l'étude qualitative (Université de Lille 1)
- Sensibilisation des élus avec la sous-Préfecture de Saint-Omer et accompagnement des communes pour la rédaction ou la mise à jour des PCS : 6 communes (PAPI III-1)
- Accompagnement de 3 communes pour la rédaction des DICRIM (PAPI I-5)
- Animation d'une opération "grand public" : Festival Ventil'Eau à Fauquembergues

DÉPENSES 2018
- Animation
- Mémoire des inondations dans le marais : 8 739 €
- DICRIM : 647 €
- Échelles limnimétriques : 155 €

FINANCEMENTS
- Animation : État
- Outils pédagogiques : État + Agence de l'Eau Artois Picardie
- Mémoire des inondations : État
- Échelles limnimétriques : État

À VENIR
- La sensibilisation des groupes scolaires passera par les animations pédagogiques à la Maison du Papier.
- Le travail de recherche sur le vécu des inondations dans le marais sera rendu et des pistes de diffusion seront étudiées.
- Le SmageAa accompagnera les dernières communes où il est nécessaire de réaliser PCS et DICRIM et d'implanter des repères de crue.

1.3 Mobilisation du champ d'expansion des crues (PAPI VI-1)

GEMAPI

RÉFÉRENCE AU S.A.G.E.
- Objectif général IV. *Gestion de l'espace et des écoulements*
- Objectif 13 : *Maîtriser les crues en fond de vallée*
- Programme d'action M[IV.3]13

OBJECTIFS
- Protéger les secteurs où les biens et les personnes sont soumis à des risques en préservant un maximum de volume de stockage en lit majeur.
- Renforcer le rôle des zones naturelles d'expansion des crues afin de protéger les secteurs où les biens et les personnes sont soumis à des risques.

RÉALISÉ EN 2018
- Maîtrise d'œuvre : V2R Ingénierie & Environnement (St-Martin-Boulogne – 62)
- Travaux sur les sites 2 (Rumilly–Verchocq), 3 (Aix-en-Ergny–Rumilly), 5 (Renty) et 12 (Affringues) - entrepreneurs : VINCI (Ste-Catherine – 62) pour les sites 2 et 12 et COLAS (St-Omer – 62) pour les sites 3 et 5
- Finalisation de la procédure judiciaire d'expropriation
- Conférence sur la découverte archéologique exceptionnelle sur le 1 : Centre Départemental d'Archéologie (Dainville – 62) et INRAP (Glisy – 80)
- Entretien et surveillance des CIC 4 et 6
- Convention avec le Conservatoire des Espaces Naturels pour la mise en place d'un plan de gestion
- Réflexion et mise en œuvre des mesures compensatoires

DÉPENSES 2018
- Animation
- Conception et suivi de chantier (maîtrise d'œuvre et autres) : 56 137 €
- Travaux : 2 954 822 €
- Archéologie : 215 863 €
- Foncier : 1 433 €
- Communication : 343 €
- Gestion des sites : 1 668 €

FINANCEMENTS
- Conception du programme : Agence de l'Eau Artois Picardie + Conseil Régional Hauts de France
- Travaux : FEDER + État + Agence de l'Eau Artois Picardie
- Archéologie : FNAP

À VENIR
- Les travaux seront lancés sur les derniers sites 1, 7, 10 et 11.

1.4 Résorption des désordres locaux sur Blendecques (PAPI VI-2 et VII-3)

GEMAPI

RÉFÉRENCE AU S.A.G.E.
- Objectif général IV. *Gestion de l'espace et des écoulements*
- Objectif 14 : *Maîtriser les écoulements*

OBJECTIFS
- Protéger les secteurs où les biens et les personnes sont soumis à des risques en préservant un maximum de volume de stockage en lit majeur.

RÉALISÉ EN 2018

Maîtrise d'ouvrage déléguée de la CAPSO
- Maîtrise d'œuvre : groupement V2R Ingénierie & Environnement (St-Martin-Boulogne – 62) – ISL Ingénierie (Paris – 75) – Alfa Environnement (La Capelle-les-Boulogne – 62)
- Négociations foncières
- Concertation locale dont réunion publique
- Première phase des diagnostics archéologiques

DÉPENSES 2018
- Animation
- Maîtrise d'œuvre : 1 350 €

FINANCEMENTS
- Conception : État + Agence de l'Eau Artois Picardie
- Reste à charge de la collectivité mandante

À VENIR
- L'enquête publique aura lieu (février 2019).
- Les travaux pourront démarrer après l'archéologie préventive (diagnostics phase 2 et fouilles).

1.5 Rétention en tête de bassin versant (PAPI VI-3)

GEMAPI

RÉFÉRENCE AU S.A.G.E.
- Objectif général IV. *Gestion de l'espace et des écoulements*
- Objectif 14 : *Maîtriser les écoulements*

OBJECTIFS
- Retenir l'eau le plus en amont possible, de façon répartie sur le territoire, et par des ouvrages restreints et peu contraignants.

RÉALISÉ EN 2018

Maîtrise d'ouvrage déléguée de la CCHPM
- Maitrise d'œuvre : Antéa group (Lezennes - 59)
- Enquête publique et obtention de l'arrêté
- Négociation avec les propriétaires et occupants, concertation locale
- Nouvelle tranche de travaux (1 ouvrage créé, 2 ouvrages agrandis, 3 ouvrages réhabilités) – entreprise : COLAS (St-Omer – 62)

DÉPENSES 2018
- Animation
- Maîtrise d'œuvre et travaux : 426 823 €

FINANCEMENTS
- Conception : État + Agence de l'Eau Artois Picardie
- Travaux : Conseil départemental du Pas-de-Calais + État + Agence de l'Eau Artois Picardie
- Reste à charge de la collectivité mandante

À VENIR
- Les derniers travaux pourront débuter cette année.

1.6 Maîtrise des ruissellements ruraux (PAPI VI-4)

RÉFÉRENCE AU S.A.G.E.
- Objectif général IV. *Gestion de l'espace et des écoulements*
- Objectif 12 : *Connaissance et prévention de la vulnérabilité*

OBJECTIFS
- Maîtriser le ruissellement le plus en amont possible, et lutter contre l'érosion des sols.
- Améliorer la qualité de l'eau des rivières et la qualité des milieux aquatiques.
- En parallèle, limiter les pollutions des nappes d'eau souterraines.

RÉALISÉ EN 2018
- Hydraulique douce sur le territoire de la CCHPM (Maîtrise d'ouvrage déléguée de la CCHPM, partenariat avec la Chambre d'Agriculture et le Symcéa) : validation de la garantie de reprise végétale des ouvrages réalisés en phase 2 de travaux et phase 3 des travaux, entreprises : EUREKA (Royon – 62) pour les fascines et Campagne Services (Campagne-les-Boulonnais – 62) pour les haies
- Hydraulique douce sur le territoire de la CCPL (Maîtrise d'ouvrage déléguée de la CCPL, partenariat avec la Chambre d'Agriculture) : enquête publique et obtention de la DIG + phase 1 des travaux, entreprises : EUREKA (Royon – 62) pour les fascines et Campagne Services (Campagne-les-Boulonnais – 62) pour les haies
- Hydraulique douce sur le territoire de la CAPSO-secteur Fauquembergues (Maîtrise d'ouvrage déléguée de la CAPSO, partenariat avec la Chambre d'Agriculture et le SYMSAGEL) : négociation et dépôt du dossier réglementaire pour instruction
- Réflexion sur les modalités d'entretien et de suivi des ouvrages
- Diagnostics locaux sur des problématiques de ruissellement

DÉPENSES 2018
- Animation
- Travaux : 77 940 €

FINANCEMENTS
- Animation : État + Agence de l'Eau Artois Picardie
- Travaux : Agence de l'Eau Artois Picardie + Conseil Départemental 62
- Reste à charge de la collectivité mandante

À VENIR
- CCHPM : finalisation des travaux hiver 2019-2020
- CCPL : finalisation des travaux hiver 2019-2020
- CAPSO – secteur Fauquembergues : démarche administrative et premiers travaux
- Un plan de gestion des ouvrages sera proposé aux EPCI.

1.7 Réduction de la vulnérabilité (PAPI V.I)

RÉFÉRENCE AU S.A.G.E.
- Objectif général IV. *Gestion de l'espace et des écoulements*
- Objectif 12 : *Connaissance et prévention de la vulnérabilité*

OBJECTIFS
- Limiter les dommages des inondations en réduisant la vulnérabilité sur place.

RÉALISÉ EN 2018
- Développement de la communication
- 4 Réunions publiques d'information pour 9 communes
- Réalisation de 37 diagnostics d'habitation et propositions d'aménagement
- Choix des prestataires pour les aménagements

DÉPENSES 2018
- Animation
- Communication : 1 905 €
- Étude : 1 008 €
- Travaux : 817 €

FINANCEMENTS
- Toutes dépenses : État

À VENIR
- Les premiers travaux sont mis en place en 2019.
- Les diagnostics se poursuivent et aboutiront à d'autres travaux.

2 GESTION DES MILIEUX

Sur le second volet de la GEMAPI, la Gestion des Milieux Aquatiques, le SmageAa est l'interlocuteur et l'acteur privilégié sur le territoire. C'est dans la durée que s'inscrivent les actions.

Il en est ainsi pour l'entretien de cours d'eau pour lequel débute le second plan de gestion sur 10 ans.

En termes de travaux, comme pour le volet prévention des inondations, l'année 2018 a également été marquée dans ce domaine de la gestion des milieux, avec deux ouvrages sur lesquels la continuité écologique a été rétablie et une ancienne pisciculture réaménagée pour assurer la continuité transversale du fond de vallée. En complément, les travaux de restauration des berges et de protection du cours d'eau ont été conséquents cette année, avec, à Ouve-Wirquin, une belle opération de remise au gabarit de l'Aa.

Enfin, le SmageAa, en plus d'accompagner les GDON et les piégeurs bénévoles dans leurs actions contre le rat musqué, assure également le piégeage sur les parcelles acquises ou en voie d'action du programme de mobilisation du champ d'expansion des crues. En matière de lutte contre les invasifs, les agents de l'équipe rivière se sont également impliqués avec le Parc naturel régional et ses partenaires pour le chantier d'arrachage de la Jussie dans le marais audomarois.

2.1 Entretien pluriannuel de l'Aa et ses affluents

GEMAPI

RÉFÉRENCE AU S.A.G.E.
- Objectif général III. *Valorisation des milieux humides et aquatiques*
- Objectif 9 : *Restaurer et entretenir les cours d'eau et les chevelus associés dans le respect des fonctions écologiques hydrauliques et paysagères essentielles*

OBJECTIFS
- Rendre à la rivière et à ses abords leur qualité paysagère et écologique ainsi que leurs fonctions hydrauliques. Assurer la continuité et la qualité de la trame verte et bleue sur ces corridors.
- Entretenir par des méthodes douces le cours d'eau et les berges de l'Aa et de ses affluents.
- Lutter contre les espèces végétales invasives.

RÉALISÉ EN 2018
- Poursuite des travaux d'entretien par l'équipe rivière
- Début du second plan de gestion, période 2018-2027
- Intervention exceptionnelle dans le marais audomarois lors de l'opération organisée par le Parc naturel régional pour éradiquer la Jussie.

DÉPENSES 2018
- Fonctionnement et investissement équipe rivière : 202 430 €

FINANCEMENTS
- Entretien : Agence de l'Eau Artois Picardie + Conseil départemental du Pas-de-Calais
- Lutte contre les espèces invasives : Agence de l'Eau Artois Picardie + Conseil régional des Hauts de France + Conseil départemental du Pas-de-Calais

À VENIR
- La mise en œuvre du plan de gestion se poursuit.

2.2 Restauration des berges et protection du cours d'eau

RÉFÉRENCE AU S.A.G.E.
- Objectif général III. *Valorisation des milieux humides et aquatiques*
- Objectif 9 : *Restaurer et entretenir les cours d'eau et les chevelus associés dans le respect des fonctions écologiques hydrauliques et paysagères essentielles*

OBJECTIFS
- Rendre à la rivière et à ses abords leur qualité paysagère et écologique ainsi que ses capacités auto épuratrices.
- Favoriser la reproduction naturelle et le maintien des populations sauvages dans l'Aa et ses affluents.
- À cet effet, protéger les habitats et restaurer les milieux favorables à la reproduction des poissons sauvages.
- Maintenir le bon état écologique du cours d'eau tel que défini dans la Directive Cadre Européenne sur l'Eau (DCE).

RÉALISÉ EN 2018
- 11 projets, sur les communes de Bourthes, Rumilly, Thiembronne, Seninghem, Bayenghem-les-Seninghem, Renty, St-Martin d'Hardinghem, Setques
- Mise en place de 580 ml de protection de berge en technique végétale
- Plantation de ripisylve (58 ml)
- Création de 698 m de clôture et de 2 abreuvoirs
- Remise au gabarit de l'Aa à Ouve-Wirquin (retrait d'un étranglement)
- Préparation technique et signature de conventions pour 18 projets pour 2019

DÉPENSES 2018
- Animation
- Travaux en régie : 38 559 €
- Plants, matériaux et prestation d'engins : 16 181 €

FINANCEMENTS
- Aménagements : Agence de l'Eau Artois Picardie + Conseil régional des Hauts de France + propriétaires ou exploitants
- Remise au gabarit à Ouve-Wirquin : État (FPRNM) + Agence de l'Eau Artois Picardie

À VENIR
- Les aménagements prévus seront réalisés par l'équipe rivière.
- De nouveaux projets seront préparés avec les riverains volontaires.

2.3 Rétablissement de la continuité écologique

RÉFÉRENCE AU S.A.G.E.
- Objectif général III. *Valorisation des milieux humides et aquatiques*
- Objectif 10 : *Assurer la continuité écologique des cours d'eau*

OBJECTIFS
- Mesure III.[10].5 *Assurer la libre circulation des poissons en rétablissant la franchissabilité des ouvrages. [...]*
- Rétablir la continuité écologique des cours d'eau.
- Donner un avenir à la multitude d'ouvrages hydrauliques présents sur l'Aa rivière et ses affluents et qui pour la plupart ne sont plus utilisés.
- Maintenir le bon état écologique du cours d'eau tel que défini dans la Directive Cadre Européenne sur l'Eau (DCE)

RÉALISÉ EN 2018
- Cours Leullieux à Hallines : arrêt du projet par la SCI
- Moulin de Wins (RDM Blendecques SAS) à Blendecques (maîtrise d'oeuvre : SEGI, Clisson – 44) : poursuite de la conception du projet
- Moulin de Mombreux à Lumbres (maitrise d'œuvre : AQUATEC, Audrehem – 62) : réception des travaux (entreprise : REVET TP, Saint-Ouen – 80)
- Moulin Prudhomme à Lumbres (maîtrise d'œuvre : SEGI, Clisson – 44) : travaux (entreprise : Delbende, Tournehem – 62)
- Moulin Suzette à Merck-St-Liévin : négociation foncière
- Wizpaper à Wizernes (ex-ArjoWiggins) : relance d'une étude
- Fersinghem à Esquerdes : relance de la réflexion

DÉPENSES 2018
- Animation
- Maîtrise d'œuvre : 48 408 €
- Travaux : 191 938 €

FINANCEMENTS
- Maîtrise d'œuvre franchissement stade "conception" : Agence de l'Eau Artois Picardie
- Travaux : Europe (FEDER) + Agence de l'Eau Artois Picardie

À VENIR
- Les travaux seront menés sur le seuil de Gondardennes à Wizernes et, selon l'accord du propriétaire, sur le moulin Foulon à Lumbres.
- La conception du projet sur le moulin de Wins à Blendecques sera finalisée et se poursuivra pour Wizpaper à Wizernes.
- Les études seront lancées avec la Maison du Papier (Esquerdes) et le Moulin Tartar (Affringues).

2.4 Reconquête de l'espace de liberté du cours d'eau

RÉFÉRENCE AU S.A.G.E.
- Objectif général III. *Valorisation des milieux humides et aquatiques*
- Objectif 11 : *Préserver, restaurer les zones humides*

OBJECTIFS
- Mesures III.[4].10 Promouvoir la transformation des friches en fond de vallée en zone à dominante humide.
- Restaurer les espaces des anciennes piscicultures en zone humide et redonner de la liberté au cours d'eau.

RÉALISÉ EN 2018

Restauration de la continuité écologique transversale pour trois anciennes piscicultures :
- Zunequin à Ouve-Wirquin (maîtrise d'oeuvre : SEGI, Lisses – 76) : réception des travaux (entreprise : CDES, Luzancy – 77)
- Assinghem à Wavrans-sur-l'Aa (maîtrise d'œuvre : Cabinet Delvaux, Le Quesnoy– 59) : travaux (entreprise : Foret et paysage, Beaufort – 59)
- Craionière à Ouve-Wirquin (maîtrise d'œuvre : AQUATEC, Audrehem – 62) : élaboration du projet

DÉPENSES 2018
- Animation
- Maîtrise d'œuvre : 1 969 €
- Travaux : 302 992 €

FINANCEMENTS
- Maîtrise d'œuvre : Agence de l'Eau Artois Picardie
- Travaux : Agence de l'Eau Artois Picardie + Europe (FEDER)

À VENIR
- Les travaux auront lieu sur la Craionière à Ouve-Wirquin. Sur les autres projets, l'avancement se poursuit.
- Des négociations avec d'autres propriétaires de sites permettront d'envisager de nouveaux projets.

2.5 Lutte contre le rat musqué

RÉFÉRENCE AU S.A.G.E.
- Objectif général III. *Valorisation des milieux humides et aquatiques*
- Objectif 9 : *Restaurer et entretenir les cours d'eau et les chevelus associés dans le respect des fonctions écologiques hydrauliques et paysagères essentielles*
- Objectif général V. *Maintien des activités du marais audomarois*
- Objectif 18 : *Gestion des voies d'eau et des berges*

OBJECTIFS
- Réguler la population de rat musqué et les dégâts qu'il occasionne.

RÉALISÉ EN 2018
- Subventions aux GDON
- Coordination des GDON, recueil des données de piégeage
- Assistance administrative sur demande
- Piégeage renforcé : Mutualisation de moyens avec les communes pour l'organisation d'opérations "coup de poing"
- Piégeage sur les propriétés du SmageAa ou parcelles en gestion (Champs d'inondation contrôlée)

DÉPENSES 2018
- Animation
- Dotations aux GDON : 3 200 €
- Acquisition de pièges : 660 €

FINANCEMENTS

/

À VENIR
- La coordination se poursuit, pour une action cohérente et complémentaire des GDON du territoire.
- Avec les communes volontaires, l'équipe rivière montera d'autres opérations "coup de poing".

3 AMÉLIORATION ET TRANSMISSION DES CONNAISSANCES

Ce troisième volet des actions du SmageAa complète les actions concrètes présentées ci-dessus en renforçant la pédagogie, les études transversales et l'approche de la gestion intégrée de l'eau.

Cette année, la CLE a décidé de lancer la révision de sa règle 1 qui concerne la préservation de la ressource en eau.

Les animations pédagogiques prennent toute leur ampleur même si elles ont été soumises aux contraintes du chantier à la Maison du Papier. Une nouvelle animation sur le risque d'inondation a été ajoutée au catalogue.

Enfin, l'étude sur la qualité des eaux du marais audomarois se poursuit.

3.1 Animation de la Commission Locale de l'Eau de l'Audomarois

COMMISSION LOCALE DE L'EAU DE L'AUDOMAROIS

RÉFÉRENCE AU S.A.G.E.
- Objectif général VI. *Communiquer et sensibiliser autour du SAGE*
- Objectif 21 : *Développer les compétences et les connaissances sur le thème de l'eau*
- Objectif 23 : *Sensibiliser aux enjeux liés à l'eau sur le territoire*

OBJECTIFS
- Suivre l'avancement des programmes d'actions liés au SAGE.
- Communiquer sur les résultats obtenus.
- Initier de nouveaux projets.
- Vérifier la compatibilité des nouveaux projets avec les mesures définies dans le SAGE.
- Assurer le suivi des relations avec les acteurs institutionnels et les acteurs de terrain.

RÉALISÉ EN 2018
- Arrivée dans les locaux du SmageAa, Maison du Papier
- Réunions de CLE le 28/09/18 et le 27/11/18
- Lancement de la révision de la règle 1 du SAGE (préservation de la ressource en eau)
- Participation aux comités de pilotage sur le territoire : programmes de travail du SmageAa, du Parc naturel régional en lien avec l'eau, de la Réserve Naturel du Romelaere, des documents d'urbanisme, des projets européens / Interreg, des démarches sur la gestion des eaux pluviales... (une centaine de réunions)
- Rédaction de 5 avis règlementaires
- Journée d'échange technique avec le SYMVAHEM

DÉPENSES 2018
- Animation
- Communication : 2 340 €

FINANCEMENTS
- Animation : Agence de l'Eau Artois Picardie

À VENIR
- L'animation de la Commission Locale de l'Eau se poursuit.

3.2 Sensibilisation pédagogique

RÉFÉRENCE AU S.A.G.E.
- Objectif général VI. *Communiquer et sensibiliser autour du SAGE*
- Objectif 21 : *Développer les compétences et les connaissances sur le thème de l'eau*
- Objectif 23 : *Sensibiliser aux enjeux liés à l'eau sur le territoire*

OBJECTIFS
- Sensibiliser aux enjeux du SAGE et du développement durable auprès des groupes accompagnés.

RÉALISÉ EN 2018
- 243 animations
- Création d'une nouvelle animation au catalogue sur le thème des risques d'inondation
- Intervention lors de manifestations grand public : Fête de la Science, fête du Livre de Lumbres, Fête du Livre d'Ecques

DÉPENSES 2018
- Animation
- Frais de fonctionnement : 3 043 €

FINANCEMENTS
/

À VENIR
- Le lien avec le SAGE sera développé dans les animations. D'autres animations pourront être ajoutées au catalogue.

3.3 Qualité de l'eau du marais

RÉFÉRENCE AU S.A.G.E.
- Objectif principal VI. *Communiquer et sensibiliser autour du S.A.G.E.*
- Objectif 21 : *Développer les compétences et les connaissances sur le thème de l'eau*

OBJECTIFS
- Disposer de données objectives sur la qualité physico-chimique de l'eau en différents points du marais audomarois.

RÉALISÉ EN 2018
- Lancement de la phase 2/3 des analyses en 10 points du marais audomarois

DÉPENSES 2018
- Étude : 25 921 €

FINANCEMENTS
- Étude : Agence de l'Eau Artois Picardie

À VENIR
- La phase 3/3 des analyses sera lancée après adaptation si nécessaire. Une réflexion sera menée sur les suites à donner.

Les échanges se poursuivent notamment avec les partenaires en charge d'autres études sur le marais audomarois (CBNB pour la flore aquatique et Fédération départementale de pêche pour les poissons).

À la recherche d'une maitrise des ruissellements ruraux – Quelmes

Les résultats de l'exercice 2018

En 2018, les **dépenses de fonctionnement** comprennent :

- Les différentes opérations (190 600 €) : restauration de la continuité écologique et des zones humides, plan d'entretien, analyse de la qualité de l'eau du marais, champs d'inondation contrôlée, étude Statuts/GEMAPI, restauration des habitats aquatiques, culture du risque, animations pédagogiques
- le fonctionnement courant (loyer, électricité, carburant, ...) (70 100 €)
- les outils de communication (8 900 €)
- les indemnités des élus (31 500 €)
- les dépenses de personnel (585 960 €).

Les **recettes de fonctionnement** sont constituées des participations des collectivités adhérentes et des subventions de fonctionnement demandées par opération. Les participations des collectivités ont été augmentées de 4 % en 2018 auxquelles s'ajoutent la participation pour l'animation de la CLE et celle pour l'animation pédagogique à la Maison du Papier.
Pour 2018, ces recettes sont supérieures aux dépenses : + 282 791 €, soit + 27 %.

Les **dépenses d'investissement** concernent essentiellement :

- les champs d'inondation contrôlée : 3 226 820 €,
- les désordres hydrauliques locaux : 428 170 €,
- la restauration de zones humides : 302 990 €,
- la restauration de la continuité écologique : 191 940 €,
- l'hydraulique douce : 77 940 €,
- un véhicule de service : 14 490 €.

Aux dépenses d'investissement, il faut ajouter le déficit 2017, soit 79 645 €.

Les **recettes d'investissement** proviennent notamment :

- de l'État et l'Agence de l'Eau Artois Picardie sur les champs d'inondation contrôlée,
- de l'Agence de l'Eau pour la restauration de la continuité écologique,
- de la CAPSO sur le projet de lutte contre les inondations en maitrise d'ouvrage déléguée SmageAa,
- de l'État, de l'Agence de l'Eau et de la Communauté de Communes du Haut Pays du Montreuillois sur le projet de lutte contre les inondations en maitrise d'ouvrage déléguée SmageAa,
- de la Communauté de Communes du Haut Pays du Montreuillois pour le programme d'hydraulique douce en maitrise d'ouvrage déléguée SmageAa,
- du FCTVA.

En 2018, le SmageAa a contracté ses premiers emprunts : un prêt relais de 2 000 000 € et un prêt amortissable de 1 500 000 €.

Le résultat de l'exercice 2018 / hors reste à réaliser d'investissement	
Dépenses de fonctionnement	1 025 758 €
Recettes de fonctionnement	1 308 549 €
BILAN DE FONCTIONNEMENT	282 791 €
Dépenses d'investissement	4 389 004 €
Recettes d'investissement	5 034 095 €
Résultat reporté 2017	– 79 645 €
BILAN D'INVESTISSEMENT	565 449 €
Résultat global de clôture	927 882 €
Restes à réaliser d'investissement	
Restes à réaliser en dépenses	1 776 967 €
Restes à réaliser en recettes	1 169 858 €

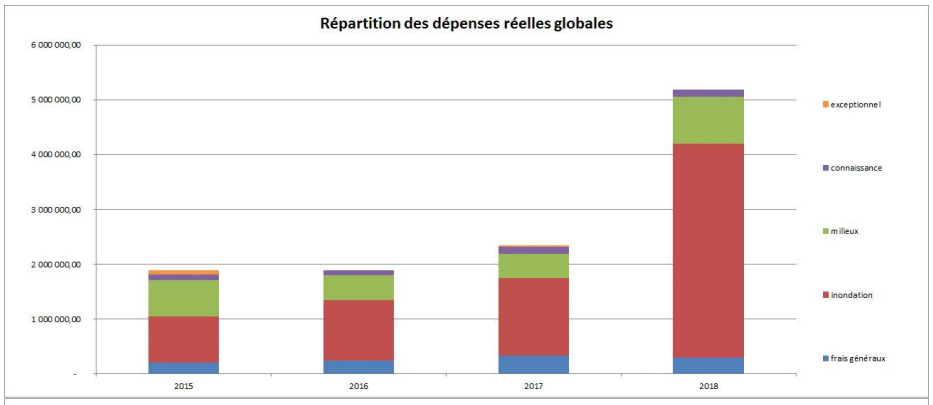

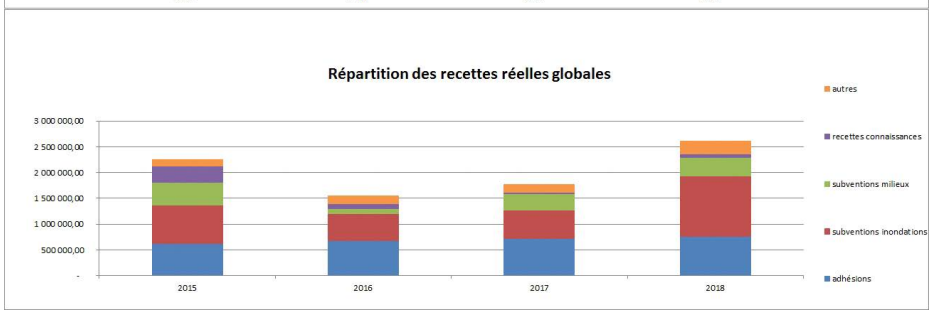

Conception graphique / photos portraits © Nadia Anémiche, Lille
Photos et plans : SmageAa
Impression : CG Graphic
Mars 2019

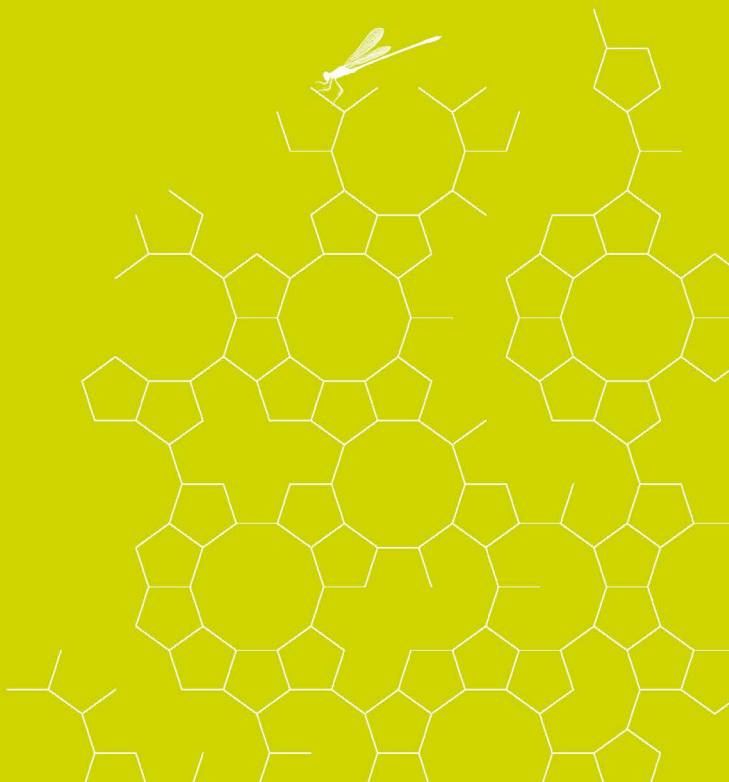

Le Syndicat mixte pour l'aménagement et la gestion des eaux de l'Aa est une structure intercommunale dont le territoire de compétence couvre 70 communes, de la source de l'Aa à Bourthes à la sortie du marais audomarois à Watten.
Il agit pour l'amélioration de la qualité des rivières et de leurs abords, pour limiter les dommages des inondations et pour améliorer et transmettre les connaissances dans les domaines de l'eau.

- **COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PAYS DE SAINT-OMER** / ARQUES / AVROULT / BAYENGHEM-LES-EPERLECQUES / BLENDECQUES / CLAIRMARAIS / EPERLECQUES / FAUQUEMBERGUES / HALLINES / HELFAUT / HOULLE / LONGUENESSE / MENTQUE-NORTBÉCOURT / MERCK-SAINT-LIÉVIN / MORINGHEM / MOULLE / NORT-LEULINGHEM / RENTY / SAINT-MARTIN-D'HARDINGHEM / SAINT-MARTIN-LEZ-TATINGHEM / SAINT-OMER / SALPERWICK / SERQUES / THIEMBRONNE / TILQUES / WIZERNES
- **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE LUMBRES** / ACQUIN-WESTBÉCOURT / AFFRINGUES / BAYENGHEM-LES-SENINGHEM / BLÉQUIN / BOISDINGHEM / BOUVELINGHEM / CLÉTY / COULOMBY / ELNES / ESQUERDES / LEDINGHEM / LEULINGHEM / LUMBRES / NIELLES-LES-BLÉQUIN / OUVE-WIRQUIN / PIHEM / QUELMES / QUERCAMPS / REMILLY-WIRQUIN / SENINGHEM / SETQUES / VAUDRINGHEM / WAVRANS-SUR-L'AA / WISMES / WISQUES / ZUDAUSQUES
- **UNION SYNDICALE D'AMÉNAGEMENT HYDRAULIQUE DU NORD** / EBBLINGHEM / LYNDE / NOORDPEENE / RENESCURE
- **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES HAUTS DE FLANDRE** / NIEURLET / SAINT-MOMELIN / WATTEN
- **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU HAUT PAYS DU MONTREUILLOIS** / AIX-EN-ERGNY / AVESNES / BÉCOURT / BOURTHES / CAMPAGNE-LES-BOULONNAIS / ERGNY / HERLY / RUMILLY / VERCHOCQ / WICQUINGHEM / ZOTEUX
- **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE DESVRES-SAMER** / SENLECQUES

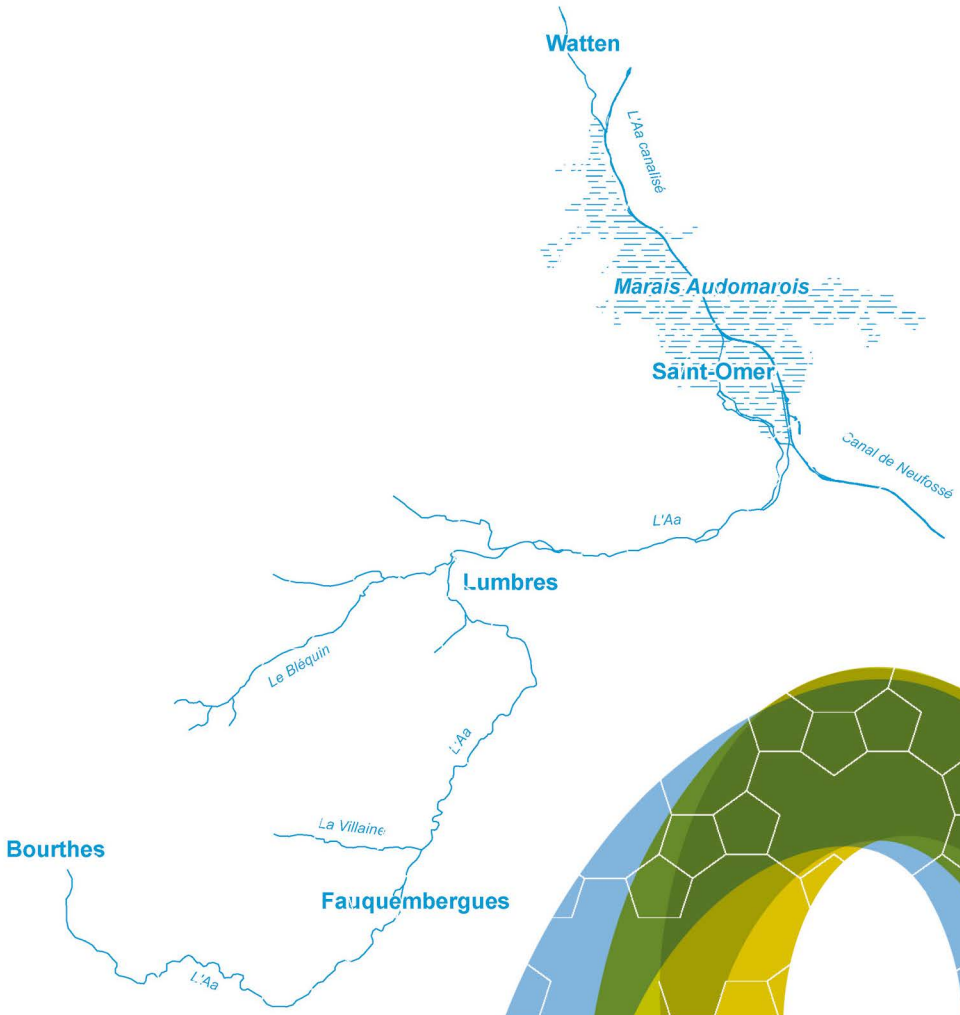

SmageAa
15, rue Bernard Chochoy
62380 Esquerdes
tél. 03 21 88 98 82
fax. 03 21 12 02 19
smageaa@smageaa.fr
www.smageaa.fr